Image not found or type unknown

Deces de mon mari succession

Par **oceanes02**, le **31/05/2011** à **16:03**

Bonjour,

mon mari vient de deceder, nous avons une maison et avons fait chez le notaire au dernier des vivants, mes enfants sont prets a me signer un papier comme quoi il ne veulent rien, est ce que je suis obligée de tout changer et mettre les biens a mon nom uniquement, je souhaiterai rien changer ds les papiers chez le notaire, je compte jamais vendre cette maison, juste la laisser a mes enfants après.
Merci pour vos réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés